

LA COLÈRE GRONDE DANS LE 93 !

Lycées et collèges en grève, Assemblée Générale d'agents, mobilisation pour la médecine scolaire, mobilisation interprofessionnelle contre les ordonnances Macron : la rentrée des classes nous montre que face aux attaques du gouvernement, les personnels de l'Education Nationale du 93 ne se laisseront pas faire !

13% de contractuel-le-s dans l'académie : à quand des droits?

13% de nos collègues enseignant-e-s n'ont pas les mêmes droits que les titulaires : non-renouvellements arbitraires, affectations hasardeuses et opaques, aucune possibilité de recours... ! Pour une commission d'affectation paritaire pour les non-titulaires !

Titularisation de tou-te-s sans condition de nationalité ni de concours !

L'école en ligne de mire

Dans le 1er degré, la gestion des 12 élèves par classe est d'ores et déjà une farce : moyens en personnels insuffisants, bâtiments inadaptés, remise en cause des PDMQC supposés compenser la fin des RASED.

Fin des contrats aidés = aggravation des conditions de travail pour les agents !

Alors que les agent-e-s techniques et administratifs du département souffrent déjà du manque de personnels dans les établissements scolaires, ces suppressions de postes vont rendre encore plus difficile le travail des agent-e-s !

Nous revendiquons :

- la création de 165 postes titulaires pour pallier le manque chronique d'effectifs (EMR).
- la titularisation de tous-tes les agent-es précaires (contrats aidés, contractuel-les, ...)

Dès la rentrée, des établissements en grève pour leurs conditions de travail, contre leur hiérarchie !

Le lycée Suger de Saint-Denis est mobilisé contre la mutation forcée d'un enseignant, dans "l'intérêt du service" d'après l'administration.

Le lycée du Bourget, le lycée Mozart du Blanc-Mesnil, les lycées Jean Zay à Aulnay-sous-bois, Eiffel à Gagny, Utrillo à Stains seront en grève dans les jours qui viennent pour exiger des moyens supplémentaires, notamment en vie scolaire.

Dans le nouveau lycée de la Plaine-Saint-Denis, les conditions de rentrée sont inadmissibles : pas d'internet, pas de téléphone, pas de photocopieuse, pas d'ordis au CDI, pas d'infirmière et des classes à 31 élèves alors que les effectifs ne devaient pas dépasser 20 élèves par classe !

Plusieurs collèges sont eux aussi mobilisés, et des AG de ville 1er et 2nd degré sont d'ores et déjà prévues à Saint-Denis et Aubervilliers.

Il ne tient qu'à nous que nos luttes soient victorieuses ! Organisons-nous sur le département pour un plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis !



SUD Education 93 lance une grande mobilisation pour la médecine scolaire !

Avec un médecin scolaire pour 12 000 élèves, seulement 17 postes sur 49 pourvus, le département manque cruellement de professionnels.

Dans un département où il est déjà difficile d'obtenir un rendez-vous chez un spécialiste quel qu'il soit, où la couverture médicale du territoire est très incomplète,

il est d'autant plus inacceptable que l'état ne respecte ses obligations en terme de médecine scolaire.

Parents, enseignant-es, infirmier-ères, si vos enfants ou vos élèves n'ont pas eu droit à la visite médicale obligatoire à 6 ans, remplissez le formulaire en ligne sur le site de Sud Education 93 et envoyez le au syndicat par voie postale.

LE SYNDICAT, UN OUTILS POUR DÉFENDRE SES DROITS !

UNE AUTRE SOCIÉTÉ, UNE AUTRE ÉCOLE !

En cette rentrée, le ministre de l'Éducation multiplie **les annonces de mesures hostiles aux élèves et aux personnels**. Selon la même logique, les emplois et les droits des agent-e-s du secteur public ne seront pas plus épargnés. Le projet libéral de Macron touche la société dans son ensemble. Le projet le plus emblématique de sa politique est **la réforme du code du travail par ordonnances**. Le gouvernement attaque sur tous les fronts. Alors qu'il annonce déjà **une nouvelle réforme des retraites**, la grève public/privé du 12 septembre doit être le point de départ d'un vaste mouvement d'ensemble pour mettre un coup d'arrêt à cette offensive ultra-libérale.



EN GREVE ET EN MANIF LE 12 SEPTEMBRE !
DÉPART 14H, BASTILLE (DIR. PLACE D'ITALIE)

**ÉCOLE, SALARIÉ-E-S DU PUBLIC, SALARIÉ-E-S
DU PRIVÉ, TOU-TE-S ATTAQUÉ-E-S**

La fonction publique visée

Selon la même logique, les emplois et les droits des agent-e-s du secteur public ne seront pas plus épargnés.

Le gouvernement prévoit **120 000 suppressions de postes de fonctionnaires** sur les cinq années à venir. Les **salaires sont gelés de nouveau** : après de timides mesures en fin de mandat précédent, le gouvernement annule les augmentations prévues du point d'indice alors que se profile une hausse de la CSG. Chez les enseignant-e-s de CP et CE1, la prime annuelle de 3000€ promise par le candidat Macron en REP+ est repoussée sine die.

La **journée de carence en cas de maladie est ré-instaurée**, dans la droite ligne du sarkozysme. Mais le gouvernement porte un tel attachement à la santé et la sécurité et la santé des personnels que ce n'est sans doute pas si important...

Nos rémunérations, nos conditions de vie et de travail vont nettement se dégrader sans une mobilisation massive pour stopper ces projets, qui préfigurent une remise en cause des statuts.

La destruction du code du travail

Le projet libéral de Macron touche la société dans son ensemble. Le projet le plus emblématique de sa politique est **la réforme du code du travail par ordonnances, sans contrôle du Parlement, et après seulement six heures de réunion avec les syndicats** que le gouvernement a daignés invité (Solidaires a été exclue des négociations).

L'enjeu : démunir encore un peu plus les salarié-e-s face à leur patron.

Le projet de loi travail 2 vise ainsi à **plafonner les indemnités de licenciement** qu'un-e salarié-e peut percevoir devant le conseil de prud'hommes. Cette mesure, réclamée depuis des années par le Medef, permettra au patron de savoir à l'avance combien lui coûtera un licenciement illégal... c'est bien pratique. Le projet d'ordonnance prévoit également la **généralisation du « CDI de projet »** déjà connu dans le BTP. C'est un contrat qui dure tant que dure le projet. Quand le projet est terminé, le patron peut jeter les salarié-e-s sans indemnités de licenciement.

Le gouvernement attaque sur tous les fronts. Alors qu'il annonce déjà une nouvelle réforme des retraites, la grève public/privé du 12 septembre doit être le point de départ d'un vaste mouvement d'ensemble pour mettre un coup d'arrêt à cette offensive ultra-libérale.